

# Les enjeux de la classe de troisième

Collège Robert Barrière – SAUVETERRE DE GUYENNE



# SOMMAIRE

I - L'importance de la classe de 3<sup>ème</sup>

II - Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

III - Le Diplôme National du Brevet (depuis 2018)

IV - Le stage en entreprise

V – L'Histoire des Arts (HDA)

VI- L'orientation après la 3<sup>ème</sup>

# I- L'importance de la classe de 3<sup>ème</sup>

- 1<sup>er</sup> palier d'orientation (choix d'une voie de formation)

Après la 3<sup>ème</sup>, les élèves s'orientent :


- soit en 2<sup>nde</sup> Générale et Technologique
- soit en 2<sup>nde</sup> Professionnelle
- soit en 1<sup>ère</sup> année de CAP

*NB: 2<sup>e</sup> palier d'orientation en classe de 2GT ou 2Pro*

- 1<sup>ère</sup> classe à examen (certification de fin de collège)

Les élèves passent en fin d'année le **Diplôme National du Brevet (DNB)**

2 séries: Générale (3<sup>e</sup> G) ou Pro (3<sup>e</sup> Segpa + 3eG Derog)



## II- Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture (S4C)

1- Il correspond à ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire (culture commune minimale)

2- Il constitue l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen (utilité sociale à court et long terme)

3- Il comporte 5 domaines de compétences qui sont évalués selon une échelle de 4 niveaux :

**Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer** (4 éléments sont pris en compte pour le DNB)

> D1-1: Compréhension et expression en utilisant la langue française;

> D1-2: Compréhension et expression en utilisant les langues vivantes étrangères;

> D1-3: Compréhension et expression en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques

> D1-4: Compréhension et expression en utilisant langages des arts et du corps

**Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre**

**Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen**

**Domaine 4 : les systèmes naturels et les systèmes techniques**

**Domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine**

4 niveaux de maîtrise pour  
chacun des huit domaines  
ou sous-domaines



**Maîtrise insuffisante**



**Maîtrise fragile**



**Maîtrise satisfaisante**



**Très bonne maîtrise**

**4- Le positionnement sur cette échelle s'effectue au fil des évaluations menées tout au long du cycle 4 (de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>) par tous les enseignants (Contrôle « CONTINU »)**



### III- Le Diplôme National du Brevet

2 séries GEN ou PRO mais des modalités communes :

- > Contrôle Continu 5<sup>e</sup> – 3<sup>e</sup> – Socle Commun (CC)
- > Épreuves écrites et orale ponctuelles Mai-Juin (CP)

# 1<sup>er</sup> élément : Niveau de maîtrise des composantes du socle commun (CC)

Pour chacun des 8 domaines et sous-domaines du socle commun pris en compte, le candidat obtient :

Niveau de maîtrise	points
Maîtrise insuffisante	10 pts
Maîtrise fragile	25 pts
Maîtrise satisfaisante	40 pts
Très bonne maîtrise	50 pts
<b>TOTAL de points maximum</b>	<b>400 pts</b>

**BONUS : 10 ou 20 pts au titre de l'option LATIN ou CHORALE**

## 2<sup>ème</sup> élément : résultats obtenus aux épreuves de l'examen (CP)

Epreuves	matière	points
<b>épreuve ORALE</b>	<b>Oral de soutenance</b> (Rapport stage ou dossier HDA)	<b>/100</b>
<b>épreuves ECRITES</b>	<b>Français</b> : Questions / Dictée / Rédaction (3h)	<b>/100</b>
	<b>Maths</b> : série d'exercices dont 1 algorithmme (2h)	<b>/100</b>
	<b>Histoire-Géo-EMC</b> : (1 sujet/matière 20+20+10) (2h)	<b>/50</b>
	<b>Phys-SVT-Techno</b> (2 disciplines/3 choisies ) (1h)	<b>/50</b>
<b>TOTAL de points maximum:</b>		<b>/400</b>



## - Condition d'obtention du DNB -

- Le Diplôme National du Brevet est attribué quand le total des points (S4C+EP) est égal ou supérieur à **400 points** sur les 800 possibles
- Des mentions sont attribuées :
  - mention "Assez bien" : si total  $\geq$  **480 pts**
  - mention "Bien" : si total  $\geq$  **560 pts**
  - mention "Très bien" : si total  $\geq$  **640 pts**

# IV- Le stage en entreprise

Stage d'observation pour les 3<sup>e</sup> G et stage d'application pour les 3<sup>e</sup> SEGPA

Durée : 1 semaine (3<sup>e</sup> G) : du 1<sup>er</sup> au 5 mars 2021

2 semaines (3<sup>e</sup> SEGPA) : du 23/11 au 04/12/2020 puis du 15/03 au 26/03/2021

**Pour cause de COVID-19, Le stage de 3e sera "facultatif mais très souhaitable", a indiqué Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Éducation nationale, mercredi 14 octobre dans les médias**

**Confirmation attendue ou annulation selon situation sanitaire**

- Il est important de rechercher **dès maintenant** une entreprise d'accueil
- Une **convention de stage** doit être remplie et remise au PP avant Noël et au plus tard le 15 janvier 2021 (pour signature / CE)
- Le **rapport de stage** sera à rendre au plus tard le vendredi 02 avril 2021 puis sera évalué (inscription bulletin T3)

**NB: 2<sup>ème</sup> stage possible accordé par le chef d'établissement selon le projet d'orientation**

# V- L'Histoire des Arts (HDA)

Selon le [bulletin officiel n°1 du 4 janvier 2018](#), « l'épreuve orale de soutenance d'un projet permet au candidat de **présenter l'un des objets d'étude qu'il a abordés dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts, ....** »

Dans le cas où l'épreuve portera sur l'enseignement d'histoire des arts, les élèves seront accompagnés pour choisir un **objet d'étude** tels que définis dans le [programme d'histoire des arts de cycle 4](#).

Plusieurs temps sont prévus pour faire un point sur l'avancée des travaux de l'élève et sur la constitution du dossier support de l'épreuve orale (passation courant mai 2021)

# Le calendrier des examens

**1<sup>er</sup> trimestre** : inscription à l'examen, demande de dérogation et d'aménagements, confirmation d'inscription avant le 04 décembre 2020. 1<sup>er</sup> positionnement PIX

**2<sup>ème</sup> trimestre** : DNB blanc, stage 3<sup>e</sup>, rédaction rapport stage et dossier HDA pour préparer les épreuves ponctuelles.

**3<sup>ème</sup> trimestre** : Oral DNB Blanc et Oral DNB 2021 en mai, Préparation écrits DNB en juin, Écrits DNB 2021 fin juin

**Notes et informations spécifiques seront données avant les différentes échéances**

## VI- L'orientation après la 3<sup>ème</sup>

- L'orientation doit être un savant équilibre entre :
  - Ce que **souhaite faire l'élève** (et sa famille)
  - Ce qu'il **peut réellement obtenir** en fonction de ses résultats scolaires.

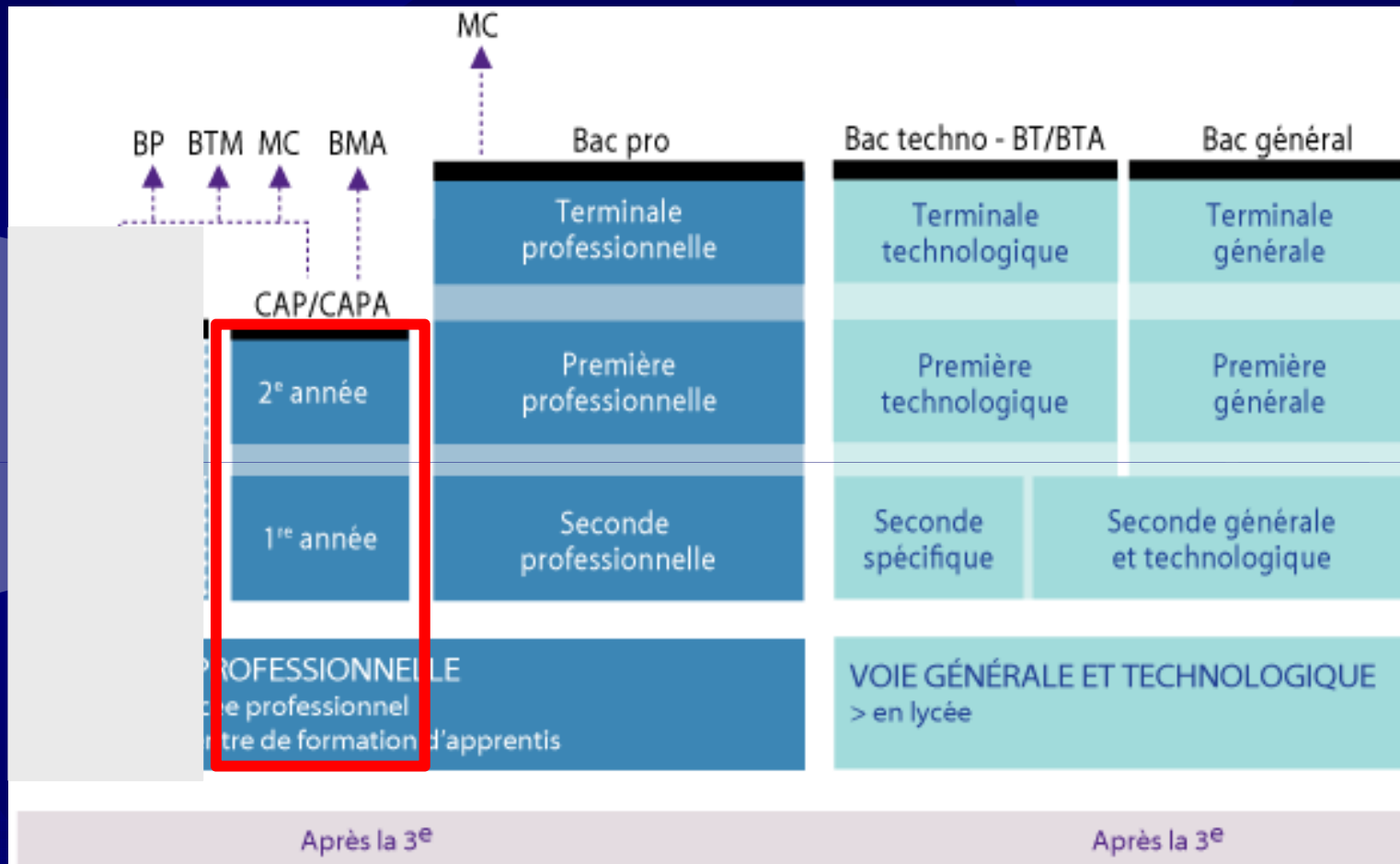
**Notion de projet: ensemble articulé d'objectifs (envie, buts, souhaits) et de moyens (connaissances, compétences, comportement, engagement) destinés à les atteindre**

- Ce sont donc les **RESULTATS** qui offrent ou ne permettent pas à un élève d'obtenir telle ou telle voie de formation.

**Conseil: prévoir dans tous les cas un plan A (ambitieux) et un plan B (plus sûr en fonction des résultats, dans une formation moins sélective,...)**

- La procédure d'affectation est dématérialisée : **AFFELNET** qui signifie « **Affectation des élèves par interNet** »

# Les formations en LP : CAP

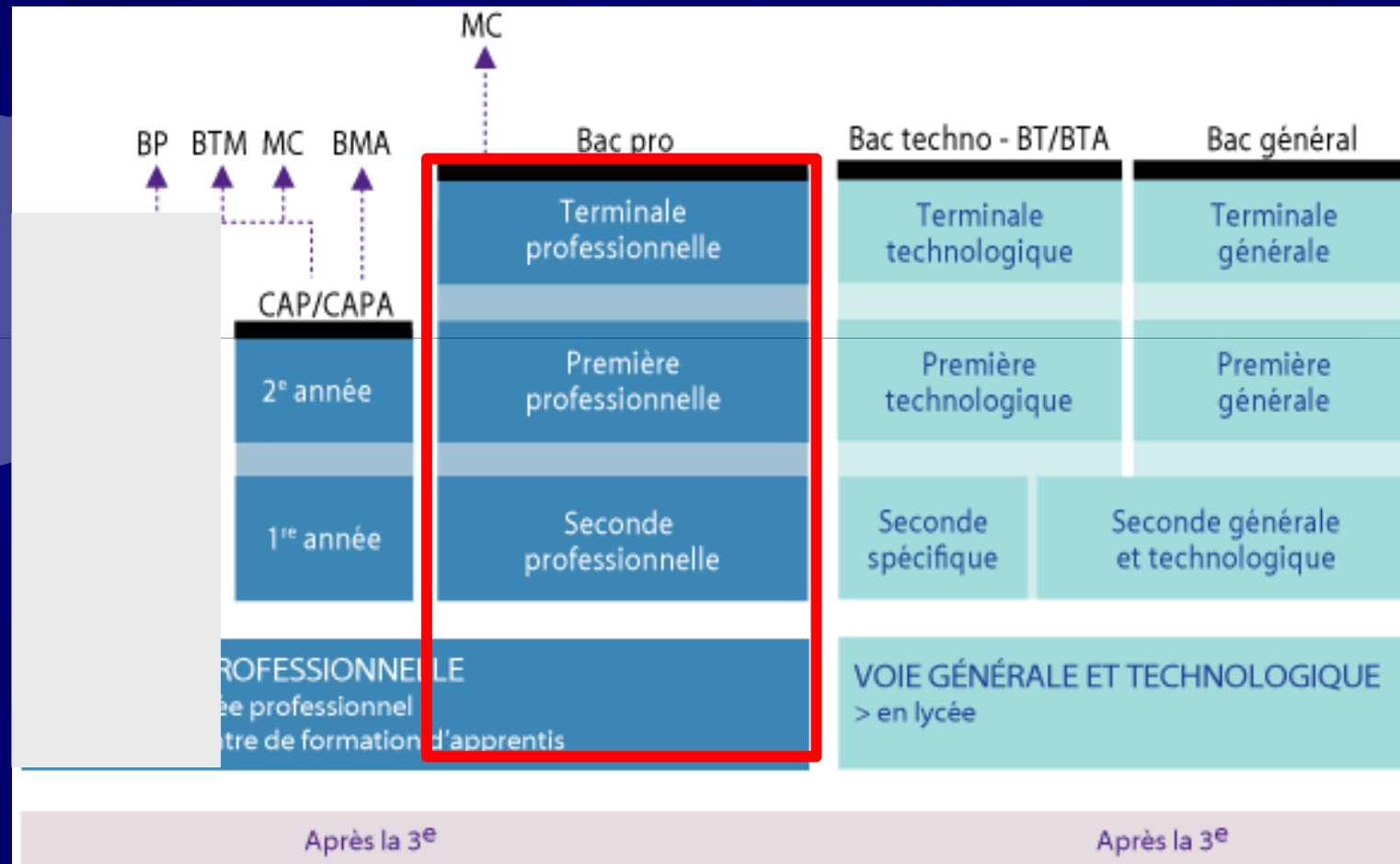


BTM : Brevet Technique des Métiers - BMA : Brevet des Métiers d'Arts

CAP: Certificat d'aptitude professionnelle

POURSUITE POSSIBLE en 1<sup>ère</sup> Bac PRO après obtention CAP (selon résultats)

# Les formations en LP : Bac PRO



# Le Bac professionnel

- Sur 3 ans: 2de famille de métiers et 1ere-Term dans une spécialité
- Dans un lycée d'enseignement professionnel
  - des enseignements généraux (2/3 horaire) identiques pour tous les élèves, quelle que soit la spécialité de bac pro.
  - des enseignements professionnels (1/3 horaire) et des enseignements généraux liés à la spécialité du bac pro
  - des périodes de formation (PFMP) en milieu professionnel (22 semaines réparties sur 3 ans)
- Possibilité de poursuivre vers une mention complémentaire (Bac+1), un BTS (Bac+2)



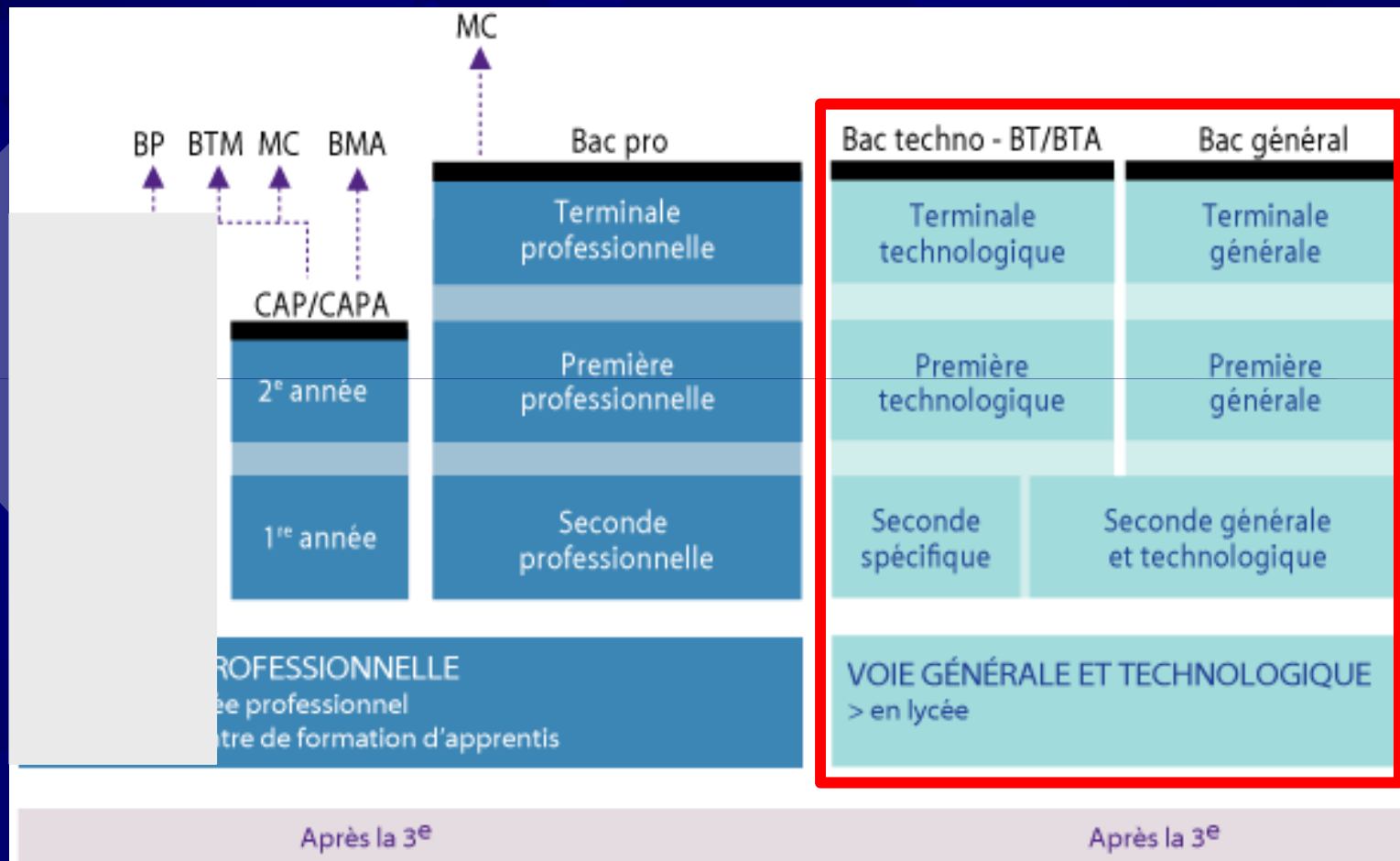
# Le CAP ou Bac Pro par apprentissage

- Avoir 16 ans ou 15 ans et avoir terminé sa scolarité obligatoire ( 3<sup>ème</sup> de collège)
- Obligation de trouver une entreprise d'accueil

## *Conseils :*

- Faire des stages
  - Rédiger CV et lettre de motivation
  - Aller à la rencontre des professionnels
- Alternance de périodes en centre de formation et de périodes en entreprise
  - Salaire en fonction de l'âge et de l'expérience

# Les formations en LGT



# La seconde GT (depuis sept 2019)

- C'est une seconde de détermination qui permet ensuite de s'orienter en 1ère vers un bac général (avec choix de spécialités) ou vers un bac technologique ( STI2D, ST2S, STL, STMG...)
  - Tronc commun : Français (4h), Hist-Géo (3h), LVA+ LVB (5h30), SES (1h30), Maths (4h), Physique-Chimie (3h), SVT (1h30), EPS (2h), EMC (0.5h), SNT (1h30)
  - Une option facultative (3h) et un enseignement technologique au choix (1.5h) (voir options du lycée)
  - Pour tous les élèves heures de vie de classe, heures d'AP (acompt personnalisé) « enseignement » et AP « Orientation » (54hannées)
- Poursuite d'étude Post-Bac : DUT (Bac +2), Université, CPGE et grandes écoles (Bac +3 et plus) par affectation **Parcoursup**

# Lycée de secteur et dérogation

- 2GT: Une place sécurisée sur le lycée de secteur (selon lieu résidence de l'élève) si le CE accorde le passage en seconde GT



✓ **Notion de dérogation** : *demande hors secteur pour Handicap, dossier médical, boursier, rapprochement fratrie, domicile limite de secteur, parcours scolaire particulier*



✓ **Sections contingentées**: nombre de places limitées. L'affectation se fait en fonction des résultats scolaires. Il n'est pas possible de demander de dérogation sur ces sections

# LP : pas de lycée de secteur

- Le nombre de places proposées est limité à un effectif précis.
- Classe de seconde proposée par famille de métiers
- L'avis du CE ne garantit pas une place dans le LP



## ✓ Toutes les filières de lycées professionnels :

- Pour ces orientations, les dossiers sont classés dans Affelnet (\*)
- Il tient compte des résultats coefficientés (notes et compétences du socle) en fonction de la nature de la filière

✓ **Taux d'attractivité ou « de pression »** : *c'est le ratio entre places offertes et nbre de candidats pour la formation (ex taux à 4 = 4 candidats /1 place)*

(\*)Application AFFELNET: affectation des élèves par internet (3<sup>e</sup> et fin 2de)

# Le calendrier de l'orientation

**1<sup>er</sup> trimestre** : Réfléchir à son projet d'orientation, chercher un stage en rapport avec son projet, 1<sup>er</sup> bilan scolaire T1 à mettre en relation avec le projet

**2<sup>ème</sup> trimestre** : Affiner ses choix, rencontrer la PsyEN, se rendre aux portes ouvertes, faire des mini-stages en LP, Indiquer ses vœux provisoires pour le conseil T2 (2GT, 2de Pro ou CAP) – Avis du CE donné lors du conseil T2

**3<sup>ème</sup> trimestre** : Formuler vœux définitifs pour CC T3, remplir la fiche Affelnet, affectation fin juin et inscription en lycée début juillet pour les candidats affectés (> 95%)

**Pour les élèves sans affectation au 1<sup>er</sup> tour Affelnet, un second tour est proposé début juillet pour attribution des places disponibles en LP**